



Pôle Départemental de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Fiche de poste : Infirmière puéricultrice en équipe mobile départementale de psychiatrie périnatale.

Informations Générales

Intitulé du poste : Infirmière puéricultrice en équipe mobile de psychiatrie périnatale.

Responsable Hiérarchique : Cadre de l'équipe, Cadre Supérieur du PPEA, directeur des soins.

Responsable Fonctionnel : Chef de Pôle et psychiatre responsable de l'équipe mobile.

Lieu de travail : Nouvel Hôpital de Navarre 62 route de Conches. 27022 Evreux Cedex.

Références réglementaires et/ou institutionnelles

- Loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière.
- Articles R4311-1 à R4311-11, R4311-14 et R4311-15 du Code de la Santé Publique
- Décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 modifié portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière
- Arrêté du 10 juin 2004 fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres d'infirmier responsable des soins généraux délivrés par les Etats membres de l'Union européenne ou autres Etats parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen.

Missions et activités du poste

L'équipe mobile départementale de psychiatrie périnatale mise en place par le pôle enfant et adolescent du Nouvel Hôpital de Navarre, structure son action, à destination des parents qui rencontrent des difficultés liées au processus de parentalité, autour de 3 missions principales :

- La mobilité dans le soin et les actions de prévention en faveur des enfants de 0-3 ans et de leurs parents.
- La coordination Soins somatiques / Soins psychiatriques et Psychiatrie adulte / Psychiatrie de l'enfant et adolescent.
- Le rôle de ressource et d'appui auprès des partenaires : sensibilisations, formations, conseils et appui à la réflexion.

L'infirmière puéricultrice participe la prise en charge globale du patient, au maintien ou à la restauration de l'état de santé et concourt à la prévention, au dépistage, au diagnostic et au traitement. L'infirmière puéricultrice dispense une aide médicale et sociale aux familles par le dépistage de handicap, de maltraitance, de prévention des grossesses non désirées.

Champ d'intervention :

- Enfants âgés entre 0-3 ans.
- Femmes qui planifient une grossesse, enceintes, femmes en période post-natale, pères et futurs pères et leur enfant.
- Femmes avec un trouble psychique qui planifient une grossesse.
- Professionnels de santé concernés par le thème et en fonction des besoins identifiés, gynécologues et obstétriciens, médecins-généralistes, psychiatres, pédopsychiatres, pédiatres, médecins de PMI, psychologues cliniciens, sages-femmes, infirmiers, puéricultrices, et tous les professionnels de santé et du travail social intervenant dans le champ de la périnatalité.

Ces activités visent à :

Prévenir les conséquences sur le développement du bébé, de la psychopathologie maternelle ou parentale par la prise en charge et l'accompagnement au quotidien du parent et de son enfant.

- Favoriser l'accès aux soins de santé mentale périnatale sur l'ensemble du département
- Fluidifier les parcours de soins complexes et les articulations interprofessionnelles
- Améliorer le repérage diagnostic des troubles des interactions précoces parent-enfant et des troubles psychiques périnataux (parent et enfant) par la formation des partenaires
- Réduire l'impact de ces troubles grâce à une prise en charge précoce, adaptée dans des soins gradués et coordonnés
- Assurer l'égalité de la réponse aux besoins de soins sur l'ensemble du département de l'Eure.

Missions principales :

- L'infirmière puéricultrice a également pour mission d'accompagner les parents et la fratrie dans des moments difficiles tels que le diagnostic prénatal, l'annonce d'une malformation, d'une décision d'interruption médicale de grossesse, la perte d'un fœtus ou d'un bébé Elle s'inscrit dans l'organisation d'un parcours de soins coordonnés et gradués des mères et des bébés.

- La prise en charge des troubles du lien mère ou parents-enfants, des troubles de l'attachement et des risques de maltraitance infantile.

- Intervenir en prévention et protection et d'éducation auprès des familles.
- Etablir un dépistage et un repérage précoce.
- Assurer des consultations et des accueils primaires pour les enfants de moins 0 à 3 ans et leurs familles, l'évaluation, le suivi court ou l'orientation.
- Permettre une prévention prévenante, une évaluation et un accès aux soins, avec une continuité possible entre la période pré et post-natale, pour des familles qui ne viennent pas consulter dans les consultations habituelles des CMP.
- Veiller à la santé des femmes enceintes.
- S'assurer que le retour de la maternité se déroule au mieux.
- Conseiller les parents sur le développement de leur enfant
- Assurer le suivi des enfants.
- Proposer une guidance parentale (entretiens familiaux, soutien éducatif organisé).
- Garantir une articulation et une complémentarité avec les professionnels intervenant auprès des enfants, partenaires du soin.
- S'inscrire dans une logique de coordination territoriale et s'engager dans des formations communes relatives aux pratiques en psychiatrie périnatale.

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplôme et/ou qualification : Diplôme d'État Infirmier ou Infirmier de secteur psychiatrique.

Connaissances :

- Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent.
- Techniques d'entretien infirmier et d'apaisement.
- Protocoles de l'unité et internes à l'hôpital.
- Circuit du parcours patient.
- Principes et protocoles d'identitovigilance.
- Maîtrise des outils informatiques institutionnels.
- Règles de discrétion et du secret professionnels.
- Procédure d'intégration des nouveaux professionnels et encadrement des stagiaires.

Savoir être :

- Respecter la discrétion et le secret professionnel.
- Faire preuve de patience, d'empathie et de bienveillance.
- Respecter la dignité et l'intimité du mineur
- S'inscrire dans un travail d'équipe pluridisciplinaire.
- Accueillir, écouter, analyser et synthétiser.
- Capacité de mise à distance et de gestion des émotions

Savoir-faire :

- Prendre des responsabilités dans le respect de l'organisation du travail.
- Prévenir les situations d'urgence et d'agressivité et définir les actions à mettre en œuvre.
- Développer des connaissances et compétences par le biais de la formation continue.
- Utiliser les outils informatiques de l'hôpital.

Relations

Relations internes

- Chef de pôle et médecin responsable de l'unité.
- Cadre supérieur de pôle et cadre de l'unité.
- Equipe de liaison psychiatrique en pédiatrie et structures du PPEA.

Relations externes :

- Autres structures hospitalières : CH d'Evreux, CHU Rouen, CH Le Rouvray
- Structures médico-sociales, éducatives et de protection de l'enfance et adolescence
- Familles et proches du patient.
- PMI, médecin généraliste, pédiatre.

Spécificités du poste

- Poste à temps plein, seuls les temps partiels de droit sont étudiés selon les possibilités RH de l'unité.
- Horaires à la semaine en 5/2 : 8h45-12h30 / 13h-17h03.
- La spécificité de l'unité et de la population prise en charge demande une connaissance de la gestion des états aigus et des crises d'agitation.